

**COMPTE-RENDU DU DEUXIEME COMITE PARTENARIAL
SUR
LA DIRECTION DU NUMÉRIQUE (DNUM)
ET
LE SERVICE MINISTÉRIEL DES ACHATS (SMA)**

Les organisations syndicales ont été conviées le 11 juin 2019 à participer à un deuxième comité partenarial pour la présentation des organigrammes DNUM/SMA.

Monsieur le Secrétaire Général, la CGT vous informe qu'elle ne sera jamais partenaire et qu'elle est un syndicat de contestation et de revendication pour tous les personnels.

Aussi, le secrétaire Général nous présente l'organigramme du **SMA**, tout en précisant que le futur service portera le nom de Service de l'Achat de l'Innovation de la Logistique du Ministère de l'Intérieur (**SAILMI**) et qu'il fonctionnera dans une démarche de contrat de service entre les clients et les fournisseurs, et inversement, que l'ensemble du personnel du MI sera assujéti au respect, à l'engagement et à la qualité.

- La CGT interpelle le SG en précisant que son discours est contradictoire entre le contrat de service et l'ambition du projet pour le plan d'économie en crédit et en emploi.

En effet, 2 grands axes important paraissent inquiétants pour la CGT:

- le premier, qui concerne l'objectif à atteindre, consiste à baisser à hauteur de 40 M€ l'assiette globale des achats. La CGT, craint pour le personnel sur le terrain, car cela aura pour conséquence une diminution des moyens d'équipements et une dégradation des conditions de travail.
- le deuxième, concerne les économies d'emploi et la CGT interpelle le SG à ce sujet.

Les chiffres sont inadmissibles, car, d'après la réunion du Comité Stratégique du 7 mai dernier, les effectifs pour le SAILMI serait de 276 personnes ; qui regrouperait le (SAELSI, DEPAFI, DSIC) avec une prévision de réduction de 100 ETP sur 3 ans.

- La CGT, demande l'état actuel des effectifs et le nombre exact de personnel concerné par le regroupement du SAELSI, DEPAFI et DSIC. → **Question restée sans réponse ?**

Devant les invectives de la CGT, le SG laisse la parole au préfigurateur du SAILMI sur la question du budget; celui-ci nous explique que le SAELSI n'a pas économisé 18M€, mais 26 M€! et que l'objectif de 40 M€ sera largement atteint pour 2020!!!

Puis, le directeur de la DEPAFI, nous explique très gentiment que la suppression des 100 postes se fera sur un total de 476 agents (dont 200 personnes en service déconcentré) !!!

Mais d'ores et déjà, il faut retirer 15 postes vacants sur les 100 !

En nous informant avec enthousiasme que la création du SAILMI se fera pour le moment sans mobilité de regroupement !

Belle ironie, pas de place sur Garance donc tout le monde va travailler dans son coin !!!

De plus, il informe qu'il n'y aura aucune remise en cause des agents sur leur poste, seuls les chefs de bureau devront de nouveau postuler sur leur nouvelle fiche de poste. En effet, le SG précise « nous avons fait ce choix pour ne pas inquiéter et déstabiliser le personnel ». → **De qui se moque t-on !**

Ensuite, une organisation syndicale nous appuie en demandant l'état existant et l'état futur des personnels afin que nous ayons un regard concret sur les chiffres exacts et que cet organigramme fasse disparaître les catégories fonctionnelles.

Le SG, reprend la parole en nous disant « qu'il faut un autre regard, plus visionnaire, qu'il ne fallait plus voir par catégorie et grade, mais par « **emploi et qualification** » !!

La CGT, dénonce cette dérive non statutaire et voit bien l'ouverture à la contractualisation voulue par ce gouvernement et précise que cela engendra des conflits entre agents.

La CGT, demande au SG si un accompagnement sera prévu pour les agents qui ne souhaitent plus rester dans leur service. le SG prêtant qu'il y aura un accompagnement pour le personnel et qu'ils devront prendre contact avec le DRH.

Concernant la DNUM, le SG laisse la parole au directeur de la DSIC qui présente l'organigramme comprenant un service de Pilotage Stratégique et Gouvernance (SPG) et 4 sous directions :

SDIT	SDCAST	SDAIT	SDSI
Innovation et la Transformation numérique	Coordination des Acteurs SIC et services Transverses	Architecture et Infrastructures Techniques	Systèmes d'Information

Celui-ci nous précise qu'il y aura des requalifications de postes (20) et que les agents seront reçus par la direction de la DNUM et il précise que 30 ETP seront rendu.

La CGT pose la question sur la réduction des ETP : **comment cela se fera t-il et avec quelles catégories de personnels ?**

La réponse pourra se faire par le regroupement, peut être des supervisions et la réduction de doublon !!! et que toutes les catégories de personnels de différents statuts seront fléchées sur le BOP de la DNUM ; en précisant ; qu'il n'est plus question de métier par filière notamment celle existante SIC mais **d'emploi** avec différents corps (SIC, Police, Gendarmerie et évidemment contractuel).

Tout ce beau monde travaillant ensemble dans une belle harmonie : **ce n'est pas la réalité Monsieur le Secrétaire Général !**

En ce qui concerne la suppression de postes, un accompagnement pourra être demandé à la DRH

La CGT dénonce ces suppressions de postes qui auront pour conséquence une augmentation de la charge de travail et une dégradation les conditions de travail.

**Aussi, la CGT, réclame la nécessité du MI à se doter d'une direction du numérique ministériel et non cette proposition d'éclatement.
Il en va de même pour un service Ministériel pour les achats et la logistique.**

En clair, pour le personnel DNUM et SAILMI, si vous n'êtes pas content, on va vous aider à partir!!!



La CGT n'accepte pas cette casse et appel à un front commun avec les autres organisations syndicales à voter contre ce projet dans toutes les instances CTAC,CTM etc..

Affaire à suivre !!

Nos coordonnées

La CGT Intérieur Administration Centrale

Adresse : 40, avenue des terroirs de France 75012 PARIS

Contact : cgt-interieur-ac@interieur.gouv.fr
Téléphone : 06 25 48 01 62

Informations syndicales ? : merci d'en faire la demande par mail ci-dessus.